

DEMANDE DE DEROGATION - (article 41 de la loi du 11/2/2005 et arrêt conseil d'état du 21/7/2009)

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET :

MOTIVATION DE LA DEMANDE pour : *(cocher et rayer les mentions inutiles)*

- impossibilité technique** (caractéristiques du terrain, présences de constructions existantes, classement zone de construction)
- contraintes liées à la préservation du patrimoine** (travaux sur bâtiment classé ou inscrit, travaux sur périmètre d'un bâtiment classé ou inscrit, travaux dans un périmètre zone de protection sauvegardée)
- disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences**
- dispositions spécifiques** (logement occupation temporaire ou saisonnière, difficultés liées au bâtiment avant travaux, mise en place d'un élévateur si impossibilité techniques)

Règles dérogées, arguments techniques, justifications...*(motif(s) à préciser et à argumenter obligatoirement)*

Mesure(s) compensatoire(s), substitution proposée *(si mission de service public)*

Le maître d'ouvrage

Le

Le maître d'oeuvre

Le

Avis du maire **ou** présence du maire lors de la sous-commission départementale
(le 2^{ème} jeudi matin de chaque mois).

- Favorable
 Défavorable

Le

Le Maire